

F F M - Ligue Bourgogne

SPORTING MOTO-CLUB DE SENS

11 Cours Richebois - 89 100 - SENS

Port : 06.81.70.20.75

Messagerie : jacques.perrigault@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER *Coupe de France ENDURO 89100 SENS*

Le S.M.C. SENS (Sporting Moto-Club de Sens) organise le **07 MARS 2010**
la Coupe de France Enduro Catégorie Nationale à SENS (89100)

Nombre d'engagés : limité à **260 Pilotes** Le montant des droits d'engagement est fixé à

200 € Concernant les équipes de Ligue / Club / Team
(3 Pilotes ayant une licence Inter ou NCA)
Licence NCB 50 cc et Féminines

50 € Concernant le pilote hors Coupe de France
ayant une Licence Inter ou NCA

Clôture des engagements le 21 Février 2010

Circuit : d'une longueur de 35 Km empruntant les Communes de :
SENS - GRON - EGRISSELLES LE BOCAGE - MARSANGY - COLLEMIERS et CORNANT.

Chaque tour Départ / Arrivée SENS
Spéciale extrême au départ et retour
2 Spéciales banderoles / 1 Spéciale en Ligne
CH 1 Ravitaillement avec assistance
CH 2 / CH 3 (Court) Sans assistance sans ravitaillement

Contrôles Administratif et Technique :

- Samedi 06 Mars 2010 de 14H 00 à 18H 30 et Dimanche 07 Mars 2010 de 07H 30 à 9H 00

Perte du transpondeur = 50 €

Administratif : Les concurrents devront présenter leur licence 2010 , permis de conduire,
l'assurance 2010 et la carte grise de la moto suivant règlement F F M.

Technique :- Suivant règlement F F M. 2010

- Les pilotes devront poser 3 plaques numérotées
- Présentation du casque du pilote pour contrôle de conformité
- Tapis environnemental aux CH

Parc fermé et gardé le Samedi soir

Course : **Le premier départ sera donné à 9 H 00 ou 9 H 30 / Chaque minute 3 Pilotes**

Protection dorsale obligatoire

Coupe de France 4 Tours /// Individuel 3 Tours

Les règles de la circulation et les passages banderoles doivent être scrupuleusement respectés sous peine d'exclusion.

- Une moto rendue trop bruyante par un échappement endommagé, ne sera autorisée à continuer la course que lorsque la réparation aura été effectuée.
- L'éclairage devra fonctionner pendant toute la durée de l'épreuve

Classement : Il sera effectué suivant règlement F F M. Les réclamations seront acceptées suivant le règlement FFM ENDURO 2010

Remise des prix : Sur site à SENS entre 19h 00 et 20h 00 le 07 Mars 2010

Les Equipes et Pilotes récompensés recevront leur Coupe si présents lors de la remise des prix.

Réclamations : Elles doivent être posées envers le Directeur de Course suivant règlement F F M

Conditions générales : L'organisation se réserve le droit en cas de force majeure , de sécurité ou par manque d'engagés d'annuler la compétition

- Par leur engagement, les concurrents seront tenus d'observer les prescriptions du présent règlement
- L'utilisation du tracé de l'épreuve reste la propriété du Sporting Moto-Club de Sens : il est donc interdit à la circulation en dehors du jour de l'épreuve.

Assurance : conforme à la législation en vigueur, garanties obligatoires avec risques A - C - D
Souscrite chez Monsieur GRANGIRARD AGF Assurances - 89 100 - SENS

Médecin / Secouristes : Mr VOINEA / Croix Rouge + Secouristes de l'Yonne

Directeur de Course : MAINDRON Jean Luc

Commissaires Sportif : BERTRAND Gaston / HENNEQUIN Patrice / BRANCHET Claude

Commissaires Technique: DUCLOS Philippe

Classements : FCC Timing

Commissaires de Piste : PICHARD Patrick / BRANCHET Chantal / SONZOGNI Joel
SONZOGNI Tony / CAMUS Dominique / ARNOULD Jacqueline
BRANCHET Magali / ORLANDI Marc / LEGOUAS Jacki
NICODEM Isabelle / THERIAL Pascal / VAILLANT Jean Luc

Fait à Sens, le 25 Novembre 2009

VISA F F M

VISA LIGUE BOURGOGNE